

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



## INFORMATION PRESSE

Paris, le 11 décembre 2021

### Vaccination contre la Covid en France

**Au 11 décembre 2021, 14 314 046 doses de rappel ont été réalisées**

#### 1. Données de vaccination du jour et cumulées

**Depuis le début de la campagne de rappel, 14 314 046 personnes ont reçu une dose de rappel<sup>2</sup>.**

En outre, depuis le début de la campagne de vaccination en France, 52 279 128 personnes ont reçu au moins une injection (soit 77,5% de la population totale<sup>1</sup>) et 51 207 545 personnes ont désormais un schéma vaccinal complet (soit 76 % de la population totale).

<sup>1</sup> Avec l'ouverture de la vaccination aux 12-17 ans, le calcul du taux de vaccination de la population majeure évolue. Le nombre d'injections par classe d'âge n'étant disponible qu'à J+1, nous communiquerons désormais le taux de vaccination de la population majeure à J-1, de manière hebdomadaire chaque mardi. Le taux de vaccination de la population totale n'est pas impacté, il est toujours donné quotidiennement donné à J-J.

<sup>2</sup>Le nombre d'injections de rappel est désormais disponible au Jour J de manière quotidienne.

| <i>Données Provisoires</i>         | <b>Injections des dernières 24 heures</b> | <b>Cumul au mois de décembre</b> | <b>Cumul total (depuis le 27/12/2020)</b> |
|------------------------------------|---|----------------------------------|---|
| <b>1<sup>ères</sup> injections</b> | 30 393                                    | 232 295                          | 52 279 128                                |
| <b>Doses de rappel</b>             | 547 550                                   | 6 093 239                        | 14 314 046                                |
| <b>Total injections</b>            | 615 269                                   | 7 004 133                        | 112 974 968                               |
| <b>Schémas vaccinaux complets</b>  |   |                                  | 51 207 545                                |

## 2. Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?

Pour rappel, la prise de rendez-vous est possible :

- Via le site internet [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- Chez un pharmacien, un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail), dans un cabinet infirmier ou chez une sage-femme, en centre de vaccination, chez votre chirurgien-dentiste, dans un laboratoire de biologie médicale.
- Via les dispositifs locaux mis à disposition pour aider à la prise de rendez-vous ;
- En cas de difficulté, via le numéro vert national (0 800 009 110) qui permet d'être redirigé vers le standard téléphonique d'un centre ou d'obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

### **Ouverture de la campagne de rappel depuis le 1er septembre**

Conformément aux différents avis scientifiques rendus depuis le mois d'avril 2021, le président de la République a annoncé, le 11 août 2021, le lancement d'une campagne de rappel de la vaccination anti-Covid-19 dès le mois de septembre 2021 pour certaines populations prioritaires particulièrement vulnérables. Depuis le 27 novembre, la campagne de rappel est désormais ouverte à toutes les personnes éligibles majeures et l'éligibilité au rappel vaccinal est abaissée à 5 mois après le schéma vaccinal complet initial.

**Concrètement, les personnes ayant été primo vaccinées selon un schéma à deux doses, recevront leur dose de rappel (ou troisième dose) dès cinq mois après la deuxième dose.**

Pour les patients sévèrement immunodéprimés, conformément à l'avis du COSV, l'administration d'une dose de rappel peut être réalisée dans un délai inférieur à 5 mois (mais d'au moins 3 mois), dès lors qu'il est jugé par l'équipe médicale que la quatrième dose permettrait d'améliorer la réponse immunitaire.

Les personnes vaccinées avec Janssen doivent recevoir une injection additionnelle dès 4 semaines après leur vaccination, puis une dose de rappel dès 5 mois après cette dernière.

En cas d'infection survenue après une première injection Janssen :

- moins de 15 jours après : les personnes reçoivent une dose additionnelle dès 4 semaines puis une dose de rappel à partir de 5 mois après l'infection.
- plus de 15 jours après : les personnes n'ont pas besoin de recevoir une dose additionnelle et ne reçoivent qu'une dose de rappel à partir de 5 mois après l'infection.

Les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur vaccination avec Janssen reçoivent une dose de rappel dès 4 semaines après leur injection.

Le rappel doit être fait avec un vaccin à ARN messenger (Pfizer ou Moderna) de manière indifférenciée quel que soit le vaccin utilisé pour la primovaccination. Concrètement, Il est ainsi possible de recevoir du Moderna en rappel si l'on a été vacciné avec du Pfizer et inversement.

## La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

| Mon âge                           | Ma situation                      | Janssen<br>ou AstraZeneca  | Pfizer-BioNTech   | Moderna   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|--|---|---|
| <b>0 à 11 ans<br/>Inclus</b>      |                                   | <i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>  |   |   |
| <b>12 à 17<br/>ans<br/>inclus</b> | Quelle que soit<br>ma situation → |  | ✓<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>À l'école/mon lieu d'apprentissage</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>                            |   |
| <b>18 à 29<br/>ans<br/>inclus</b> | Quelle que soit<br>ma situation → |  | ✓<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail/ Service de santé universitaire</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>            |   |
| <b>30 à 54<br/>ans inclus</b>     | Quelle que soit<br>ma situation → |  | ✓<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail/ Service de santé universitaire</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>            | ✓<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail/ Service de santé universitaire</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul>          |
| <b>55 ans<br/>et plus</b>         | Quelle que soit<br>ma situation → | ✓<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>A domicile</li> <li>Mon lieu de soin</li> </ul> <small>(Si la première dose a été réalisée avec AstraZeneca, la seconde dose doit être réalisée avec un vaccin à ARN messager)</small><br><small>(Si la première dose a été réalisée avec le vaccin Janssen, un rappel avec un vaccin à ARN est nécessaire 4 semaines après la vaccination)</small> | ✓<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD et résidence autonomie)</li> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> </ul> | ✓<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie)</li> <li>Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>Médecin du travail</li> <li>Pharmacie</li> <li>Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>Chirurgien-dentiste</li> <li>Laboratoire de biologie médicale</li> <li>Centre de vaccination</li> </ul> |

**N.B. :**

- Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)





# La vaccination obligatoire POUR CERTAINES PROFESSIONS



## La vaccination est obligatoire pour :

- Les professionnels du secteur de la santé\*
- Les professionnels ou bénévoles exerçant dans les mêmes locaux que ces professions\*
- Les personnes exerçant l'activité de transport sanitaire\*
- Les professionnels du secteur médico-social\*
- Les personnels navigants et militaires affectés aux missions de sécurité civile\*
- Les prestataires de services et distributeurs de matériels\*
- Les étudiants ou élèves en formation pour ces professions\*
- Les sapeurs-pompiers et personnes assurant la prise en charge de victimes\*

\* Liste complète sur

[www.solidarites-sante.gouv.fr/obligation-vaccinale](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/obligation-vaccinale)



Mon âge



Janssen  
ou AstraZeneca



Pfizer-BioNTech



Moderna

**18 À 29 ANS  
INCLUS**



- Mon établissement
- Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)
- Médecin du travail/Service de santé universitaire
- Pharmacie
- Cabinet infirmier ou sage-femme
- Chirurgien-dentiste
- Laboratoire de biologie médicale
- Centre de vaccination

**30 À 54 ANS  
INCLUS**



- Mon établissement
- Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)
- Médecin du travail
- Pharmacie
- Cabinet infirmier ou sage-femme
- Chirurgien-dentiste
- Laboratoire de biologie médicale
- Centre de vaccination



- Mon établissement
- Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)
- Médecin du travail
- Pharmacie
- Cabinet infirmier ou sage-femme
- Chirurgien-dentiste
- Laboratoire de biologie médicale
- Centre de vaccination

**55 ANS  
ET PLUS**



- Mon établissement
- Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)
- Médecin du travail
- Pharmacie
- Cabinet infirmier ou sage-femme

(Si la première dose a été réalisée avec AstraZeneca, la seconde dose doit être réalisée avec un vaccin à ARN messager)

(Si la première dose a été réalisée avec le vaccin Janssen, un rappel avec un vaccin à ARNm est nécessaire 4 semaines après la vaccination)



- Mon établissement
- Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)
- Médecin du travail
- Pharmacie
- Cabinet infirmier ou sage-femme
- Chirurgien-dentiste
- Laboratoire de biologie médicale
- Centre de vaccination



- Mon établissement
- Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)
- Médecin du travail
- Pharmacie
- Cabinet infirmier ou sage-femme
- Chirurgien-dentiste
- Laboratoire de biologie médicale
- Centre de vaccination

**N.B. :**

- L'obligation de vaccination pour ces professions est effective depuis le 15 septembre.

Pour retrouver toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/obligation-vaccinale](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/obligation-vaccinale)

## La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).  
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel à partir de **3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.

| Mon âge                   | Ma situation  | Pfizer-BioNTech  | Moderna  |
|---------------------------|---|--|--|
| <b>12 à 17 ans inclus</b> | Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité   | <p>✓</p> <p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• A l'école/Mon lieu d'apprentissage</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>                      |  |
|                           | Dans toutes les autres situations   | Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel  |  |
| <b>18 à 29 ans inclus</b> | Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité   | <p>✓</p> <p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>       |  |
|                           | Je fais partie de l'entourage d'une personne immunodéprimée<br>Je suis un professionnel des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire, de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompier | Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel  |  |
| <b>30 à 64 ans inclus</b> | J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen   |  |  |
|                           | Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité   | <p>✓</p> <p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>       | <p>✓</p> <p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>       |
| <b>65 ans et plus</b>     | Quelle que soit ma situation  | Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel  |  |
|                           |   | <p>✓</p> <p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu d'hébergement</li> </ul> | <p>✓</p> <p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu d'hébergement</li> </ul> |

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment.
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles, selon les modalités ci-dessus.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)

Contact presse : [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)